

Internet au bureau : 50 minutes par jour sont consacrées au surf perso | Le Net Expert Informatique

	<h2>Internet au bureau : 50 minutes par jour sont consacrées au surf perso</h2>
<p>Selon une étude sur les habitudes au travail, pas moins de 50 minutes sont quotidiennement réservées à du surf pour des motifs personnels. Les services les plus consultés sont les sites d'actualités et les réseaux sociaux.</p>	
<p>L'éditeur O'feo publie une étude (.pdf) portant sur les usages des internautes au travail. Dans son document, la société explique que le Web est utilisé en moyenne 1 heure et 53 minutes par jour par chaque collaborateur. Dans la grande majorité des cas, cette connexion se fait par le biais d'un câble, le Wi-Fi n'étant réduit qu'à une portion minime (12%). Environ la moitié de ce temps (49%), soit 59 minutes est consacré à du surf pour des motifs personnels. Sur une semaine, cela représente pas moins de 4 heures et 39 minutes. Ces visites personnelles sont principalement concentrées sur le début de la journée, soit entre 8 h et 9 h ou entre 11 h et 15 h. Pour réaliser son étude, O'feo précise avoir interrogé plus d'une centaine d'entreprises, pour un total de 158 000 collaborateurs. Pour parvenir à compiler ces résultats, la société se base sur l'analyse des journaux de connexion au Web fournis par les serveurs proxy. Le journal contient ainsi les requêtes demandées, la durée de connexion, le type de sites visités. C'est donc à partir de ces éléments que la société mesure, via un algorithme, le temps moyen passé sur chaque site. Les sites d'actualité et les réseaux sociaux sont ceux qui reçoivent le plus de visites. L'étude informe également que les plateformes de streaming ou même les sites à caractère pornographiques sont consultés pendant les heures de travail.</p>	
<p>Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité informatique, en cybercriminalité et en déclarations à la CNIL, Denis JACOPIN et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la formation de vos salariés afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.</p>	
<p>Après cette lecture, quel est votre avis ? Cliquez et laissez-nous un commentaire.</p>	
<p>S o u r c e http://pro.clubic.com/actualite-e-business/actualite-762516-internet-bureau-50-minutes-consacrees-perso.html?serv_mode=M&serv_campaign=ML_ClubicPro_News_11/04/2015&partner=serv_posi1ion=93281174&serv_mic=4&red=639453874_93281174&start_url=http%3A%2F%2Fpro.clubic.com%2Factualite-e-business%2Factualite-762516-internet-bureau-50-minutes-consacrees-perso.html</p>	